

CONFERENCE FRANCO-GERMANO-SUISSE DU RHIN SUPERIEUR

Réunion du groupe d'experts « Ressource en eau » du 28 septembre 2001 à BÂLE

Relevé de décisions

Étaient présents :

AUCKENTHALER Adrian	Kantonales Labor, Liestal
ELSASS Philippe	BRGM Service Public
FERRY Anne	APRONA
GARTNER Lucienne	Services de la Région Alsace
GRIMM-STRELE Jost	LfU Baden-Württemberg
HUGGENBERGER Peter	Geologisch-Paläontologisches Institut der Universität Basel
KÄRCHER Thomas	Geologisches Landesamt RheinlandPfalz
MAIR Jürgen	Regierungspräsidium Freiburg
MATHIEU-SUBIAS Hélène	DIREN/SEMA
MÜLLER Wolfgang	SGD*-Süd, Referat 34 Neustadt (*Struktur-u. Genehmigungsdirektion)
SCHNEIDER Burkhardt	LfU Baden-Württemberg
WALKER Hans	Kantonales Labor Basel-Landschaft
WINGERING Michel	LfU Baden-Württemberg
WIRSING Gunther	Landesamt für Geologie, Rohstoffe und Bergbau Baden-Württemberg

Étaient excusés

DUFAYT Olivier	APRONA
GOBILLON Yves	DIREN/SEMA
LAPUYADE Frédéric	Agence de l'eau Rhin-Meuse
STIERLI Félix	Amt für Umweltschutz und Energie, Basel-Landschaft

Compte rendu diffusé en outre à :

HOFER Jürg	Amt für Umwelt und Energie Basel-Stadt
LANG Klaus	Regierungspräsidium Freiburg
M. Von DROSTE	Regierungspräsidium Freiburg
WEBER Jean-Marie	Préfecture de la Région Alsace

1. APPROBATION DU RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA RÉUNION DU 17 JUILLET 2001 A KARLSRUHE

Le relevé de décisions est approuvé à l'unanimité.

2. NOUVEAUX PROJETS TRANSFRONTALIERS

2.0. Points concernant les 3 projets

Les dossiers complets doivent parvenir au Secrétariat INTERREG III avant le 17 octobre, date à laquelle un groupe de travail se réunira pour un 1^{er} examen des demandes de fonds communautaire.

Le Comité de suivi du programme INTERREG III se réunira le 19 novembre ; les autres Comités de suivi ne se réuniront ensuite que tous les 6 mois.

La date de démarrage des projets doit être inscrite de façon précise.

Dans un souci de simplification, la totalité de la participation financière suisse sera affectée au projet « modélisation ». La partie suisse participera pour autant au pilotage des trois projets.

Le texte final des demandes communautaires sera transmis par mail à tous les experts.

2.1. Outils pédagogiques (maître d'ouvrage : Région Alsace)

Le texte bilingue de la demande communautaire est finalisé.

La lettre d'engagement financier du Land Baden-Württemberg est remise en séance.

La seule pièce en attente est la lettre d'engagement de l'Etat français.

2.2. Indicateurs (maître d'ouvrage : APRONA)

Le texte bilingue de la demande communautaire est finalisé.

La seule pièce en attente est la lettre d'engagement financier du Land Baden-Württemberg, qui sera adressée à « Monsieur le Président de l'APRONA ».

2.3. Modélisation (maître d'ouvrage : LfU)

Aspects financiers

Les élus du Conseil Régional d'Alsace, ainsi que les membres du Conseil d'Administration de l'Agence de l'eau, se sont prononcés respectivement sur un montant de participation s'élevant à 164 000 Euros.

Le montant de la participation du Ministère de l'Environnement s'élève également à 164 000 euros, celui du BRGM à 122 000 Euros.

Le montant global de la participation française s'élève donc à 614 000 Euros. De façon à faciliter par la suite la rédaction de la convention de partenariat, les montants inscrits dans le projet seront ajustés en fonction de ces chiffres.

La partie financière correspondant à l'« accompagnement du projet » sera revue en tenant compte du temps nécessaire à la rédaction bilingue des rapports et à la production des cartes.

La lettre d'engagement financier de la partie suisse (précisant que la totalité de la participation est affectée au projet « modélisation ») doit être transmise à la LfU.

Contenu technique

Il est attendu à l'issue du projet, un « avis d'experts » sur la possibilité (ou non) de transposer les résultats obtenus pour les nitrates aux produits phytosanitaires, notamment les triazines. Un point sur les éventuelles lacunes des connaissances (concernant le comportement des produits dans la zone non saturée et dans la zone saturée par exemple) sera réalisé.

Les différentes versions du projet seront comparées pour s'assurer que certaines parties n'aient pas été supprimées par mégarde.

La LfU fera parvenir la version modifiée du projet (tenant compte des ajustements budgétaires) par mail à tous les experts mardi 2 octobre. Les experts s'engagent de leur côté à faire parvenir leurs ultimes remarques avant le 09 octobre.

Par ailleurs, le texte de la demande communautaire est transmis en séance aux experts, pour validation (également au plus tard pour le 09 octobre). La traduction en français sera effectuée par la LfU (avec les remerciements de l'APRONA à qui ce travail aurait dû revenir).

3. PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE WISSEMBOURG ET BAD-BERGZABERN

Les résultats de ce projet sont présentés par MM. MÜLLER, KÄRCHER et ELSASS (voir documents joints en annexe).

Il est noté que les outils de visualisation des résultats développés dans le cadre de ce projet, pourront être utiles dans le projet « outils pédagogiques ».

4. Divers

Il est demandé que, lors d'une des prochaines réunions du groupe d'experts, la partie allemande fasse un exposé sur les produits phytosanitaires ayant remplacé l'atrazine (interdite côté allemand depuis 1991) et sur leur présence ou non dans les eaux.

Le groupe de travail AVBR (Arbeitsgemeinschaft Wasserwerke Bodensee Rhein), rassemblant des distributeurs d'eau de plusieurs pays européens, a manifesté son intérêt pour les travaux du groupe et a souhaité être représenté au sein du groupe d'experts. Cette question sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

La prochaine réunion du groupe d'experts est fixée au mardi 22 janvier 2002, à METZ (sous réserve de l'accord de l'Agence de l'eau).

Une réunion entre les financeurs des projets sera peut-être nécessaire fin 2001 pour la rédaction des conventions de partenariat, dont la signature scelle le démarrage officiel des projets.